



## PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Préfecture Bordeaux, le 21 juin 2010

Cabinet du Préfet

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### Réunion du comité de suivi FSUE

Le préfet de la région Aquitaine a présidé en fin de semaine dernière, le comité de suivi du Fonds de Solidarité de l'Union Européenne (FSUE), en présence de deux représentants de la commission européenne, Johannès Wachter et Andréa Lamprecht, ainsi que des représentants des ministères de l'intérieur et de l'agriculture, et des représentants des préfetures des régions Aquitaine, Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon. Il s'agissait de faire le point sur l'utilisation du FSUE.

La France a bénéficié d'un fonds exceptionnel de plus de 109M€ suite à la tempête Klaus survenue le 24 janvier 2009. Plus de 75% de ce montant a déjà été programmé et 25% ont été payés aux bénéficiaires.

Certaines dépenses ont pu effectivement être prises en compte très rapidement, comme celles concernant les services d'incendie et de secours, la prise en charge du déblaiement des pistes d'accès par les services d'incendie en forêt. D'autres travaux ont été mis en œuvre de façon un peu plus tardive, notamment certaines remises en état de voiries endommagées. Après la tempête, il avait en effet décidé de retarder la réparation des routes devant être sollicitées par le trafic accru de camions venus assurer le transport des bois de chablis.

Les représentants de la commission européenne ont précisé à l'occasion de cette réunion, certaines interprétations de l'accord de mise en œuvre du fonds. Ainsi, les dégâts causés aux voiries suite à la mobilisation des chablis sont éligibles au FSUE : ils sont considérés comme des dégâts indirects liés à un dégât éligible, à savoir le nettoyage des parcelles sinistrées en vue de la prévention contre les incendies.

Ces indications vont conduire à un travail de concertation avec les maires des communes concernées afin que soient utilisés dans les meilleures conditions les crédits disponibles.

L'ensemble des opérations liées au FSUE devra en tout état de cause être finalisée pour le 25 novembre 2010.

#### Contact Presse :

Sophie BILLA : ☎ 06 07 62 05 99

Bureau de la Communication Interministérielle

☎ 05 56 90 60 18 - 📠 05 56 90 60 30

✉ [communication@gironde.pref.gouv.fr](mailto:communication@gironde.pref.gouv.fr)